

## PROJETS DE BUDGETS PRIMITIFS 2020 :

**budget principal, budget annexe « prestations de service » et budget annexe « IRVE »**

Le projet de budget primitif soumis à l'assemblée délibérante s'inscrit dans le cycle annuel budgétaire : il a été précédé par le débat d'orientation budgétaire qui s'est tenu le 31 janvier dernier.

Les résultats d'un exercice sont affectés après leur constatation qui a lieu lors du vote du compte administratif. L'article L2311-5 du CGCT permet de reporter au budget de manière anticipée les résultats de l'exercice antérieur avant le vote du compte administratif.

Le présent rapport de présentation a vocation à synthétiser les données issues des documents budgétaires officiels pour les trois budgets du syndicat.

### I- BUDGET PRINCIPAL

Il convient dans un premier temps de présenter les résultats anticipés de l'exercice pour le budget Principal.

#### Résultats 2019

Fonctionnement		-4 823 974,65
Investissement		6 379 863,00

#### Resultats reportés 2018

Fonctionnement	002	8 079 625,81
Investissement	001	-4 549 586,23
	1068	2 920 556,04

#### Resultat cumulé

Fonctionnement		<b>335 095,12</b>
Investissement		<b>1 830 276,77</b>

#### Reste à réaliser

Dépenses		6 944 787,75
Recettes		8 888 273,96
Solde		<b>1 943 486,21</b>

#### Affectation sur 2020

Excédent de fonctionnement	002- R	335 095,12
Excédent d'Investissement	001- R	1 830 276,77

La reprise anticipée des résultats et des reports 2019 permettent d'arriver à l'équilibre budgétaire suivant :

	INVESTISSEMENT			FONCTIONNEMENT	TOTAL
	BP 2020	REPORTS	TOTAL	BP 2020	
<b>DÉPENSES</b>	20 006 252,98	6 944 787,75	26 951 040,73	13 621 095,12	40 572 135,85
<b>RECETTES</b>	18 062 766,77	8 888 273,96	26 951 040,73	13 621 095,12	40 572 135,85
<b>SOLDE</b>	-1 943 486,21	1 943 486,21	0,00	0,00	0,00

## I- LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

### 1- Les recettes de fonctionnement

FONCTIONNEMENT RECETTES		BP 2020
002	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	335 095,12
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	10 000,00
70	PRODUITS DE SERVICES & VENTES DIVERSES	977 000,00
73	IMPOTS ET TAXES	10 215 000,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	350 000,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 634 000,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	100 000,00
		13 621 095,12

#### Chapitre 013 :

Il s'agit du remboursement de l'agent mis à disposition du Syndicat Mixte de Gestion du Salagou à 50 % de son temps.

#### Chapitre 70 :

Ce chapitre enregistre les honoraires de MOA et MOE sur les travaux réalisés par Hérault Energies. Le montant est calculé en fonction des projets de travaux prévus pour 2020. Le chapitre est globalement en baisse de 28% par rapport à 2019.

#### Chapitre 73 :

Il s'agit de la recette liée à la Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité. Le chapitre est en légère diminution (- 1%) par rapport à 2019. La réalisation effective en 2019 n'ayant été que de 9.915.641,61€

#### Chapitre 74 :

Dans ce chapitre sont prévues 100.000 € de subvention de l'ADEME et 250.000 € du Département. En diminution de 25,5% par rapport au budget 2019, mais correspondant au réalisé de l'exercice 2019.

#### Chapitre 75 :

Ce chapitre représente 12 % des recettes réelles de fonctionnement.

Il s'agit des redevances des concessions d'électricité et de gaz. En baisse de 4 % par rapport au Budget 2019 ; Baisse directement liée à la diminution constante de la redevance R2 ces dernières années.

REDEVANCE CONCES.R1	Enedis	600 000,00
REDEVANCE CONCES.R1	CESML	74 000,00
REDEVANCE CONCES.R2	Enedis	750 000,00
REDEVANCE CONCES.R2	CESML	80 000,00
REDEVANCE R1 GAZ		130 000,00
		<b>1 634 000,00</b>

#### Chapitre 77 :

Ce chapitre en baisse de 75 % ne concerne que les participations des membres des groupements d'achats et les remboursements des Certificats d'Economies d'Energie. Les recettes perçues au titre des pénalités sur l'exécution des marchés publics n'ont pas été prévues au vu de leur caractère incertain.

## 2- Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à **13.621.095,12 €** dont **11.599.095,12 €** de dépenses réelles et **2.022.000 €** de dépenses d'ordre. Elles sont en baisse de 31 % par rapport à 2019.

FONCTIONNEMENT DEPENSES		BP 2020
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	650 000,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 300 000,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	9 120 000,00
022	DEPENSES IMPREVUES	55 735,78
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	83 000,00
66	CHARGES FINANCIERES	125 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	265 359,34
	<b>REEL</b>	<b>11 599 095,12</b>
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	2 022 000,00
	<b>ORDRE</b>	<b>2 022 000,00</b>
		<b>13 621 095,12</b>

### Chapitre 011 :

Les charges à caractère général s'élèvent à 650.000 € (5,6 % des dépenses réelles de fonctionnement), en augmentation de 0,9% par rapport au budget 2019.

Fonctionnement du syndicat	199 900,00
Contrats de prestation de services	115 000,00
Entretien et maintenance	21 000,00
Etudes et recherches	76 500,00
Assurances	31 000,00
Communication	44 600,00
Cotisations	49 000,00
Honoraires	113 000,00

Les honoraires représentent encore une fois un poste important, l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le renouvellement du cahier des charges des concessions ENEDIS et CESML étant toujours en cours.

### Chapitre 012 :

Les dépenses de personnel représentant 11 % des dépenses réelles de fonctionnement sont en baisse de 8 % par rapport au précédent budget. Mais correspondent au réalisé de l'exercice 2019.

### Chapitre 014 :

Il s'agit du reversement de la Taxe sur la Consommation Finale d'Electricité et des Certificats d'Economies d'Energie. Les 9.120.000 € inscrits représentent près de 79 % des dépenses réelles de fonctionnement. En forte baisse (-37 %) par rapport en 2019, année sur laquelle ont été reversés plus de 6 trimestres de TCFE.

REVERSEMENTS TCFE	9 050 000,00
REVERSEMENTS CEE	70 000,00

### Chapitre 022 :

Le chapitre des dépenses imprévues est employé pour faire face à des dépenses en vue desquelles aucune dotation n'est inscrite au budget. En 2020, il est prévu 55.735,78€.

### Chapitre 65 :

Ce chapitre prévu à hauteur de 83.000€ est stable par rapport au budget 2019.

Indemnités et frais élus	46 000,00
Cotisations Elus	3 000,00
Formation Elus	3 000,00
Créances irrécouvrables	15 000,00
Subventions associations	10 000,00
Redevances et Contributions	6 000,00

## Chapitre 66 :

Les charges financières sont en augmentation de 5 % par rapport à 2019. En raison de la prise en charge sur une année complète des annuités de l'emprunt de 5 M €, mais également de l'utilisation de 3 M€ de lignes de trésorerie.

INTERETS REGLES A ECHEANCE	100 000,00
INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNES	-3 000,00
INTÉRÊTS LIGNE DE TRÉSORERIE	28 000,00

## Chapitre 67 :

Le chapitre charges exceptionnelles avec 265.359,34€ de subventions aux budgets annexes Prestation de service et IRVE, représente 2% des dépenses réelles de fonctionnement.

## Chapitre 042 : Chapitre d'Ordre

Ce chapitre concerne les dotations aux amortissements.

En 2020, les amortissements de toutes les subventions d'équipement versées devront être effectués.

La modification des durées d'amortissement précédemment délibérée sera intégrée sur les biens restant à amortir.

Ainsi, la prévision pour ce chapitre passe à 2.022.000 € soit une augmentation de 31 % par rapport à 2019.

## II- LA SECTION D'INVESTISSEMENT

### 1- Les recettes d'investissement

La section d'investissement totalise un montant de recettes de **18 062 766,77 € (hors crédits de report)**, dont 14 867 766,77 € de recettes réelles et 3 195 000,00 € de recettes d'ordre. Les crédits de report s'élèvent à **8 888 273,96 €**

INVESTISSEMENT RECETTES		BP 2020	REPORTS	TOTAL 2020
001	RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	1 830 276,77	0,00	1 830 276,77
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	489 000,00	0,00	489 000,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	10 544 500,00	8 377 909,69	18 922 409,69
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 173 000,00	85 136,02	1 258 136,02
45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	830 990,00	425 228,25	1 256 218,25
	<b>REEL</b>	<b>14 867 766,77</b>	<b>8 888 273,96</b>	<b>23 756 040,73</b>
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	2 022 000,00	0,00	2 022 000,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	1 173 000,00		1 173 000,00
	<b>ORDRE</b>	<b>3 195 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 195 000,00</b>
		<b>18 062 766,77</b>	<b>8 888 273,96</b>	<b>26 951 040,73</b>

## Chapitre 001 :

En 2020, on constate un excédent cumulé d'investissement (1.830.276,77 €), alors que les années précédentes il s'agissait de déficits.

## Chapitre 10 :

Ce chapitre n'intègre que les recettes liées au Fonds de Compensation de la TVA.

Au vu des dépenses d'équipement réalisées en 2019 l'inscription 2020 atteint 489.000€.

## Chapitre 13 :

En 2020, les subventions sont inscrites à hauteur de 10.544.500 € et sont ainsi réparties :

PARTICIPATION PROJET GNV (3M, entreprises & Etat)	20 500,00
FACE	4 180 000,00
PARTICIPATION COLLECTIVITES EPC	1 457 000,00
PARTICIPATION COLLECTIVITES EPC	370 000,00
PARTICIPATION COLLECTIVITES ELEC	2 794 000,00
PARTICIPATION COLLECTIVITES TELECOM	583 000,00
DEPARTEMENT	500 000,00
ARTICLE 8 ENEDIS et CESML	640 000,00

#### Chapitre 27:

Le remboursement par les concessionnaires de la TVA payée par le syndicat pour les travaux sur les réseaux d'électricité est prévu à hauteur de 1.173.000€, en hausse de 11,7 % par rapport à 2019.

#### Chapitre 45 :

La prévision pour les opérations sous mandat de maîtrise d'ouvrage pour la mise en œuvre des chaufferies bois dans le cadre du programme HERABLE et du programme de Gestion Technique Centralisée est de 830.990 €

458236	PEZENAS RESEAU TECHNIQUE CENTRE CHAUFFERIE	45 000,00
458240	ST PONS DE THOMIERES CHAUFFERIE BOIS MAIRIE	400 000,00
458242	MONTPELLIER CHAUFFERIE BOIS ECOLE BLAISE PASCAL	300 000,00
458245	CLAPIERS GTB - GTC	40 370,00
458246	VAILHAUQUES GTB-GTC ECOLE	45 620,00

#### Chapitre 040 :

La recette d'ordre des dotations aux amortissements est identique à celle inscrite sur le chapitre 042 en dépenses de fonctionnement 2.022.000 €

#### Chapitre 041 :

La recette d'ordre sur le chapitre opérations patrimoniales correspond à la régularisation de la récupération de TVA sur les travaux d'électrification (1.773.000 €) afin de minorer la valeur des immobilisations du montant de la TVA récupérée.

## 2- Les dépenses d'Investissement

Les dépenses totales de la section d'investissement s'élèvent à **20 006 252,98 €** (hors crédits de report), dont 18 833 252,98 € de dépenses réelles et 1 173 000 € de dépenses d'ordre.

Le montant des crédits de report de 2019 en dépenses est de **6 944 787,75 €**

INVESTISSEMENT DEPENSES		BP 2020	REPORTS	TOTAL 2020
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	30 000,00	0,00	30 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	476 100,00	0,00	476 100,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	656 000,00	526 348,87	1 182 348,87
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	900 000,00	0,00	900 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	32 000,00	0,00	32 000,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	15 908 162,98	6 071 856,16	21 980 019,14
26	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0,00	60 000,00	60 000,00
45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	830 990,00	286 582,72	1 117 572,72
	<b>REEL</b>	<b>18 833 252,98</b>	<b>6 944 787,75</b>	<b>25 778 040,73</b>
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	1 173 000,00		1 173 000,00
	<b>ORDRE</b>	<b>1 173 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 173 000,00</b>
		<b>20 006 252,98</b>	<b>6 944 787,75</b>	<b>26 951 040,73</b>

#### Chapitre 13 :

Inscription de 30.000€ pour les remboursements aux collectivités de trop perçus sur les opérations de travaux.

#### Chapitre 16 :

Le remboursement en capital de l'emprunt est de 476.100€ en 2020. En augmentation de 13,7%.

En 2019 seuls deux trimestres de l'emprunt Hérault Energies de 5 M€ avaient été payés. En 2020, il s'agit d'une année complète.

## Chapitre 20 :

En baisse de 52 % par rapport à 2019, les 656.000€ sont ainsi répartis en 5.000€ pour les concessions et droits similaires et 651.000€ pour les frais d'études.

L'étude liée au projet GNV d'un montant de 38.000€ est financée en partie par des subventions de l'ADEME, de GRDF et la participation de la métropole de Montpellier.

## Chapitre 204 :

Les crédits de paiement pour les autorisations de programmes en cours (années 2016 à 2019) sont à hauteur de 800.000€. En 2020, est créée une autorisation de programme (HE 2020) destinée à financer les projets de maîtrise de l'énergie pour un crédit de paiement de 100.000€ sur cet exercice.

Globalement, les inscriptions sur les subventions d'équipement versées sont en diminution de 60,2 %.

Voici la répartition selon la délibération de modification d'AP précédemment votée :

HE 2016	210 000,00
HE 2017	200 000,00
HE 2018	250 000,00
HE 2019	140 000,00
HE 2020	100 000,00

## Chapitre 21 :

En baisse de 67,2 % par rapport à 2019, ces 32.000€ de dépenses courantes se concentrent sur les pôles suivants :

INSTALLATION GENERALES, AGENCEMENTS	2 000,00
AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	2 000,00
MATÉRIEL DE TRANSPORT	18 000,00
MAT. DE BUREAU ET INFORMATIQUE	10 000,00

## Chapitre 23 :

Les travaux sur les réseaux sont estimés sur cet exercice à 15.908.162.98 € (hors reports), en baisse de 32,1% par rapport à 2019. Mais ils représentent 84% des dépenses réelles d'investissement sur 2020.

TRAVAUX RESEAUX ECLAIRAGE PUBLIC	894 850,00
TRAVAUX ECLAIRAGE PUBLIC TRANSFERT COMPETENCE	2 737 226,00
TRAVAUX ECLAIRAGE PUBLIC RESERVE	4 173 051,98
TRAVAUX RESEAUX ELEC	6 702 989,00
TRAVAUX RESEAUX TELECOM	1 400 046,00

## Chapitre 45 :

La prévision pour les opérations sous mandat de maîtrise d'ouvrage, dans le cadre du programme HERABLE ou de la Gestion Technique Centralisée est de 830.990 €. Soit une baisse de 58,7 % par rapport aux prévisions 2019.

Pour le programme HERABLE :

458136	PEZENAS RESEAU TECHNIQUE CENTRE CHAUFFERIE	45 000,00
458140	ST PONS DE THOMIERES CHAUFFERIE BOIS MAIRIE	400 000,00
458142	MONTPELLIER CHAUFFERIE BOIS ECOLE BLAISE PASCAL	300 000,00

Pour le Programme GTC :

458145	CLAPIERS GTB - GTC	40 370,00
458146	VAILHAUQUES GTB-GTC ECOLE	45 620,00

#### Chapitre 041 :

La dépense d'ordre sur le chapitre opérations patrimoniales correspond à la contrepartie de la recette au même chapitre pour la régularisation des immobilisations liées à une récupération de la TVA par le concessionnaire, soit 1.173.000 €.

## II - BUDGET ANNEXE - PRESTATIONS DE SERVICE

Ce budget retrace les activités d'Hérault Energies en qualité de prestataire de service pour les collectivités. Il ne comporte qu'une section de fonctionnement.

Tout d'abord voici le résultat anticipé du budget Prestation de Services :

#### Résultats 2019

Fonctionnement 38,71

#### Resultats reportés 2018

Fonctionnement 002 5 468,15

#### Resultat cumulé

Fonctionnement 5 506,86

#### Affectation sur 2019

Excédent de fonctionnement 002- R 5 506,86

La reprise anticipée du résultat permet d'arriver à l'équilibre budgétaire suivant :

	Fonctionnement
Dépenses	39 230,00
Recettes	39 230,00
<b>Solde</b>	<b>0,00</b>

### 1- Les recettes

Chap	Nature	Libellé	BP 2020
002	002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	5 506,86
		<b>TOTAL 002</b>	<b>5 506,86</b>
70	706	COE	3 000,00
	706	ENRT	1 200,00
	706	GZ	2 220,00
	706	MDE	3 200,00
		<b>TOTAL 70</b>	<b>9 620,00</b>
77	774	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES	24 103,14
		<b>TOTAL 77</b>	<b>24 103,14</b>
		<b>TOTAL</b>	<b>39 230,00</b>

Le chapitre 70 correspond aux facturations liées à la maîtrise d'œuvre pour des opérations sur lesquelles Hérault Energies n'est pas MOA et des missions de GTC pour les systèmes de chauffage dans les collectivités.

Avec 9.620€ en 2020, on enregistre une baisse de 51 % par rapport aux prévisions 2019.

Le chapitre 77 correspond à la subvention (24.103,14€) versée par le budget principal pour équilibrer ce budget qui devrait être déficitaire en 2020.

## 2- Les dépenses

Chap	Nature	Libellé	BP 2020
011	6262	FRAIS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS	600,00
	6061	FOURNITURES NON STOCKABLES (EAU, ENERGIE)	1 400,00
	61558	AUTRES BIENS MOBILIERS	200,00
	6156	MAINTENANCE CHAUFFERIES	500,00
	605	ACHATS DE MATERIEL, EQUIPEMENTS ET TRAVAUX	500,00
	6061	FOURNITURES NON STOCKABLES (EAU, ENERGIE)	8 500,00
	618	FRAIS DE PEAGE	300,00
			<b>TOTAL 011</b>
67	6718	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OP DE GESTION	27 230,00
		<b>TOTAL 67</b>	<b>27 230,00</b>
		<b>TOTAL</b>	<b>39 230,00</b>

Les charges à caractère général (chapitre 011) sont prévues à hauteur de 12.000€, soit -20,5 % par rapport à 2019.

Le chapitre 67 enregistre une régularisation de produits rattachés à tort sur les exercices antérieurs pour 27.230€.

## III - BUDGET ANNEXE - IRVE

Ce budget retrace les activités liées à l'implantation et la gestion des infrastructures de recharge pour véhicules électriques.

Avant tout il convient de procéder à la reprise anticipée des résultats du budget IRVE :

### Résultats 2019

Fonctionnement		-86 949,77
Investissement		-20 082,60

### Resultats reportés 2018

Fonctionnement	002	-78 555,43
Investissement	001	-258 844,06

### Resultat cumulé

Fonctionnement		-165 505,20
Investissement		-278 926,66

### Restes à réaliser

Dépenses		46 005,66
Recettes		414 935,20
Solde		<b>368 929,54</b>

### Affectation sur 2020

Déficit de fonctionnement	002- D	-165 505,20
Déficit d'Investissement	001- D	-278 926,66

Voici l'équilibre budgétaire qui en résulte :



	Investissement			Fonctionnement	TOTAL
	BP	REPORT	TOTAL Investissement		
Dépenses	692 034,65	46 005,66	738 040,31	462 634,20	<b>1 200 674,51</b>
Recettes	323 105,11	414 935,20	738 040,31	462 634,20	<b>1 200 674,51</b>
<b>Solde</b>	<b>368 929,54</b>	<b>-368 929,54</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

## I- LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

### 3- Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement sont estimées à 462.634,20€ dont 210.805€ de recettes réelles et 86.324€ de recettes d'ordre. En augmentation de 44,5% par rapport à 2019.

Chapitre	Nature	Libellé	BP 2020
70	7018	AUTRES VENTES DE PRODUITS FINIS	70 000,00
	70875	PAR LES COMMUNES MEMBRES DU GFP	60 000,00
			<b>130 000,00</b>
77	774	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES	241 256,20
	7788	PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS	15 000,00
			<b>256 256,20</b>
			<b>REEL 386 256,20</b>
042	777	QUOTE PART SUBV. D'INVEST. TRANSF. CPTÉ DE RESULTAT	76 378,00
			<b>ORDRE 76 378,00</b>
			<b>TOTAL 462 634,20</b>

Le Chapitre 70 enregistre les recettes liées aux charges des véhicules électriques et des abonnements. Les collectivités d'implantations des bornes versent également des participations. Pour 2020, est prévu une forte augmentation des recettes liées à la charge (+ 91,6% par rapport à 2019). Les participations des collectivités restent stables.

Le chapitre 77 présente l'encaissement des remboursements liés aux sinistres sur les bornes de rechargement. (15.000€) et la subvention versée par le budget principal pour assurer l'équilibre du budget IRVE (241.256,20€).

Le chapitre d'ordre 042 retrace les amortissements des subventions liés aux équipements du budget IRVE. La forte augmentation +133,4% résulte de la régularisation de subventions perçues et non amorties jusqu'à présent.

### 4- Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement sont estimées à 462.634,20€ dont 210.805€ de dépenses réelles (hors résultat reporté) et 86.324€ de dépenses d'ordre. En augmentation de 24,4% par rapport à 2019.

Chapitre	Nature	Libellé	BP 2020
002	002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	165 505,20
		<b>TOTAL 002</b>	<b>165 505,20</b>
011	60612	ENERGIE - ELECTRICITE	90 000,00
	60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	1 000,00
	611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	50 000,00
	61558	REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERS	20 000,00
	6156	MAINTENANCE	30 000,00
	6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	500,00
	62875	REMBOURSEMENT DE FRAIS AUX COMMUNES	17 500,00
		<b>TOTAL 011</b>	<b>209 000,00</b>
66	66111	INTERETS DE LA DETTE	1 805,00
		<b>TOTAL 66</b>	<b>1 805,00</b>
		<b>REEL</b>	<b>376 310,20</b>
042	6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	86 324,00
		<b>TOTAL ORDRE</b>	<b>86 324,00</b>
		<b>TOTAL</b>	<b>462 634,20</b>

Le déficit de fonctionnement (002) de l'exercice 2019 atteint 165.505,20€.

Les charges à caractère général d'un montant de 209.000€, sont réparties majoritairement entre les consommations électriques pour 90.000€ et les dépenses liées au marché de bornes de recharge des véhicules électriques pour 100.000€ (maintenance, abonnement et supervision).

Les frais financiers (chapitre 66) suivent le remboursement des intérêts liés à l'emprunt de 280.000€ passé en 2019.

Les dépenses d'ordre (chapitre 042) pour 86.324€ en augmentation de 19,5% correspondent aux amortissements sur les équipements installés les années précédentes.

## II- LA SECTION D'INVESTISSEMENT

### 1- Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement s'élèvent à 738 040,31 € dont :

Chapitre	Nature	Libellé	BP 2020	REPORTS	TOTAL 2020
13	1311	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	0,00	105 283,25	105 283,25
	13141	COMMUNES MEMBRES DU GFP	214 781,11	29 651,95	244 433,06
		<b>13</b>	<b>214 781,11</b>	<b>134 935,20</b>	<b>349 716,31</b>
16	1641	EMPRUNTS EN EUROS	0,00	280 000,00	280 000,00
		<b>16</b>	<b>0,00</b>	<b>280 000,00</b>	<b>280 000,00</b>
23	2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	2 000,00	0,00	2 000,00
		<b>23</b>	<b>2 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 000,00</b>
		<b>REEL</b>	<b>216 781,11</b>	<b>414 935,20</b>	<b>631 716,31</b>
040	28158	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	86 324,00		86 324,00
		<b>040</b>	<b>86 324,00</b>	<b>0,00</b>	<b>86 324,00</b>
041	2031	FRAIS D'ETUDES	20 000,00		20 000,00
		<b>041</b>	<b>20 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>20 000,00</b>
		<b>ORDRE</b>	<b>106 324,00</b>	<b>0,00</b>	<b>106 324,00</b>
			<b>323 105,11</b>	<b>414 935,20</b>	<b>738 040,31</b>

En 2020 la participation des collectivités à l'implantation des bornes est prévue à hauteur de 214.781,11 €. Cette recette est liée à l'implantation de nouvelles bornes cette année.

Les recettes inscrites sur le chapitre 23 (2.000€) correspondent aux remboursements des sinistres sur les installations.

Les recettes d'ordre sur le chapitre 040 correspondent aux amortissements des équipements. Celles du chapitre 041 (20.000€) à l'intégration des frais d'études aux travaux dès leur lancement.

## 2- Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement sont estimées à 738 040,31 € dont :

Chapitre	Nature	Libellé	BP 2020	REPORTS	TOTAL 2020
001	001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	278 926,65	0,00	278 926,65
		<b>001</b>	<b>278 926,65</b>	<b>0,00</b>	<b>278 926,65</b>
16	1641	EMPRUNT	16 730,00	0,00	16 730,00
		<b>16</b>	<b>16 730,00</b>	<b>0,00</b>	<b>16 730,00</b>
20	2031	FRAIS D'ETUDES	20 000,00	750,34	20 750,34
		<b>20</b>	<b>20 000,00</b>	<b>750,34</b>	<b>20 750,34</b>
23	2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	230 000,00	38 397,10	268 397,10
	2317	TRAVAUX RACCORDEMENTS RESEAUX ELECTRICITE	50 000,00	6 858,22	56 858,22
		<b>23</b>	<b>280 000,00</b>	<b>45 255,32</b>	<b>325 255,32</b>
		<b>REEL</b>	<b>595 656,65</b>	<b>46 005,66</b>	<b>641 662,31</b>
040	13911	ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	32 184,00		32 184,00
	139141	COMMUNES MEMBRES DU GFP	44 194,00		44 194,00
		<b>040</b>	<b>76 378,00</b>	<b>0,00</b>	<b>76 378,00</b>
041	2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	20 000,00		20 000,00
		<b>041</b>	<b>20 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>20 000,00</b>
		<b>ORDRE</b>	<b>96 378,00</b>	<b>0,00</b>	<b>96 378,00</b>
			<b>692 034,65</b>	<b>46 005,66</b>	<b>738 040,31</b>

Le résultat d'investissement 2019 est déficitaire, il doit donc être inscrit en dépense, chapitre 001, en 2020 pour 278.926,65€.

Sur le chapitre 16, apparait le remboursement du capital de l'emprunt souscrit en 2019 pour 16.730€.

Le chapitre 20 est réservé aux frais d'études des nouvelles bornes à hauteur de 20.000€ en 2020 (+43% par rapport à 2019).

Le chapitre 23 présente l'équipement en bornes et leur installation. Pour 2020, le montant a été estimé à 280 000€ soit 42,9% du plus que ce qui avait été prévu en 2019.

Les recettes d'ordre sur le chapitre 040 (76.378€) correspondent aux amortissements des subventions versées pour les équipements. Celles du chapitre 041 (20.000€) à l'intégration des frais d'études aux travaux dès leur lancement.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer.

Le Président,

Jacques RIGAUD